

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

**CONVOCATION**

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

**OBJET**

Subvention à l'association  
Super Biche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

**SÉANCE DU 28 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents** : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs** : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL  
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

**Représentés** : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE  
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés** : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

**Absente** : Nathalie RIBAUT

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 15 000 € de l'association Super Biche pour l'organisation du Biches Festival ainsi que la mise à disposition de la Ferme de Rai et de la maison de l'étang La Croix Lamirault.

Association qui a pour objet l'organisation d'évènements (festival, concerts, ateliers, rencontres diverses) et pour vocation de promouvoir la musique actuelle dans l'Orne, en région Normandie.

L'association organise une nouvelle édition du Biches Festival, en juin. Un festival de musiques au milieu de la nature avec une programmation musicale pop, rock, électro, des animations artistiques et sportives autour d'ateliers pour toute la famille.

Ce festival en sera à sa 9<sup>ème</sup> édition et sera un véritable temps fort d'attractivité du territoire, avec pour ambition de s'inscrire durablement comme un rendez-vous Ornaïen annuel de référence. Le Biches Festival c'est 5 000 festivaliers consommant local venant de toute la France, de nombreux artistes live, une programmation de qualité focalisée sur la promotion de la scène émergente.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 10 000 € à l'association Super Biche pour l'organisation du Biches Festival.

- **SE PRONONCE** sur la mise à disposition de la Ferme de Rai et de la maison de l'étang La Croix Lamirault du 07 juin au 21 juin dans le cadre de l'organisation du Biches Festival
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 AVR. 2024  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire 03 AVR. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER

